

Témoignages

Lise, Auxiliaire de puériculture

(Les prénoms ont été modifiés afin de respecter l'anonymat des témoignages.)

« D'un point de vue éthique, nous sommes mal à l'aise dans notre environnement de travail. (...) Voilà pourquoi nous nous sommes mobilisé.e.s le 19 novembre 2020 à l'appel de l'intersyndicale. »

"Les auxiliaires de puériculture tiennent à exprimer leurs vécus en crèche au quotidien et ce, depuis la reprise du tout premier confinement. Un protocole d'accueil draconien a été établi, très efficace pour les mesures d'hygiène et de protection contre le virus, ce qui est nécessaire.

Cependant, ce protocole représente une lourde charge de travail supplémentaire, extrêmement fatigante et difficile à mettre en pratique et elle impacte énormément notre temps auprès des enfants. Pourquoi ne pas avoir prévu des moyens humains supplémentaires à qui confier ces tâches de désinfection et de manutention dues au protocole ?

D'un point de vue éthique, nous sommes mal à l'aise dans notre environnement de travail : les activités et la proposition de jeux sont restreintes à cause du temps de désinfection et ce temps n'est plus du temps consacré aux enfants ! Les transmissions avec les familles, elles aussi, se font dans des conditions difficiles et ne peuvent qu'être succinctes le matin et le soir...

Ces conditions de travail sont éreintantes sans compter que plusieurs APE reviennent épuisées et non rétablies après leur arrêt maladie dû au coronavirus. Nous sommes toutes solidaires et fidèles à nos postes de travail mais il faut bien reconnaître que nous ne pouvons pas continuer à exercer notre métier dans ces conditions de travail ingérables et notre état de santé « physique et psychologique » en devient très affecté.

Voilà pourquoi nous nous sommes mobilisées le 19 novembre 2020 à l'appel de l'intersyndicale. Il était capital de pouvoir faire entendre ces difficultés majeures ainsi que l'ensemble des revendications portées par nos représentant.e.s du personnel.

Nous espérons vivement que nos témoignages parviendront à retenir l'attention de notre direction et que des mesures seront prises pour nous permettre d'exercer nos missions dans des conditions plus apaisées."